

Préavis national filière 2nde séance de négociation **Grève maintenue**

Nouvelle réunion de négociation ce 5 février après midi. En ouverture, les organisations syndicales se sont insurgées contre les atteintes au droit de grève constatées un peu partout à la filière : équipes déplanifiées, mise en service sans affectation (SSA), en RTT ou récupération employeur, repos sur place et même remplacement par des CDD et des CDI des antennes régionales ... L'ampleur du phénomène amènera les organisations syndicales à engager une nouvelle action en justice sur cette question fondamentale de l'exercice du droit de grève à France Télévisions.

En dépit de petites ouvertures qui restent à approfondir, les désaccords de fond persistent vis à vis d'un projet ultra centralisateur et qui fait courir des risques sur la pérennité de nos sites régionaux de production.

Pour l'instant, les seules avancées obtenues ont porté sur :

- l'affectation des salariés actuellement en poste dans les régions qui pourrait être maintenue.
- l'identification d'un cadre de proximité pour la gestion des équipes en région mais dont la mission reste à définir.
- le maintien du matériel des équipes légères et lourdes (fiction) sur les sites régionaux.
- quelques garanties sur le maintien des collectifs de travail mais qui restent à être précisées ainsi que la répartition entre les émissions de flux et les opérations ponctuelles de la vidéo mobile.

Ces quelques ouvertures ne sont en tout cas pas susceptibles de nous faire lever le préavis de grève des 6 et 7 février. La direction a admis la nécessité de poursuivre les discussions. La date butoir du 4 avril, terme de l'information-consultation du CCE est évoquée. D'ici là, si les discussions n'ont pas abouti positivement, la CGT n'a pas caché son intention de relancer la mobilisation sur un périmètre élargi.

Préavis maintenu
Tous en grève à la filière les 6 et 7 février 2018.

Paris, le 6 février 2018